



Communauté de Communes du Centre Argonne Meuse

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets Année 2010



Aubrèville
Brabant en Argonne
Brocourt en Argonne
Le Claon
Clermont en Argonne
Dombasle en Argonne
Froidos
Futeau
Les Islettes
Jouy en Argonne
Lachalade
Le Neufour
Neuvilly en Argonne
Rarécourt
Récicourt

**Communauté de communes
du Centre Argonne**
16, rue Thiers
55120 Clermont en Argonne
☎ 03 29 87 40 12
☎ 03 29 87 45 02
e-mail : cc.centre-argonne@wanadoo.fr
site internet : <http://www.centre-argonne.eu>

INTRODUCTION

La Communauté de communes du Centre Argonne (CCCA) assure la compétence de collecte, de valorisation et d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Cette compétence se décompose en 3 volets :

- la **collecte en porte-à-porte** en sac des ordures ménagères résiduelles,
- le **tri sélectif en apport volontaire** où sont collectés verres, corps creux (plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires, ...) et corps plats (papiers/cartons).



- la **déchetterie intercommunale** où sont collectés déchets verts, cartons, déchets de bricolage et de démolition, ferraille, déchets encombrants, gravats, batteries, plastiques, piles, déchets ménagers spéciaux, phytosanitaires, huiles moteurs usagées et huiles végétales, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

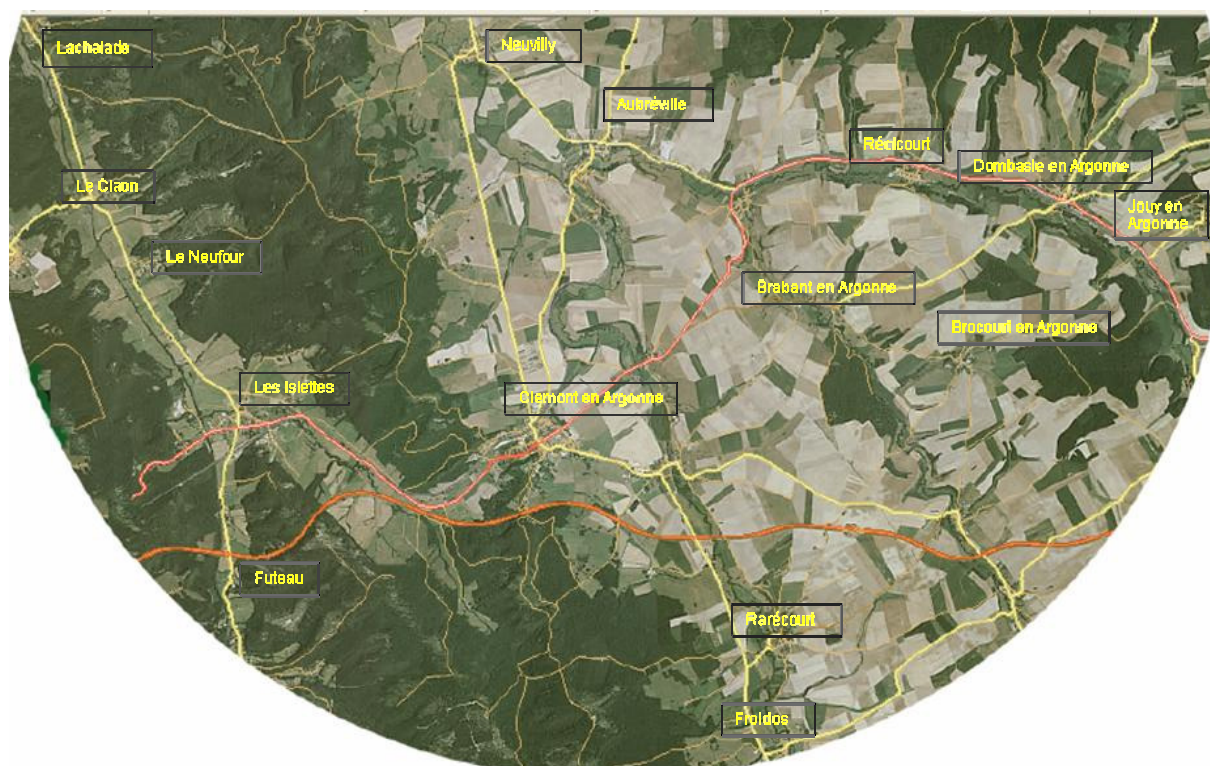


LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. LE TERRITOIRE DESSERVI

1.1 Le périmètre

Le périmètre concerné par le service public de collecte, de valorisation et d'élimination des déchets ménagers et assimilés est celui de la CCCA, soit 15 communes et 4587 habitants (INSEE recensement 2009). Il représente 21 947 hectares et compte 111 kilomètres de routes départementales.



Le territoire de la Communauté de communes du Centre Argonne

1.2 L'organisation

1.2.1 La collecte des ordures ménagères

La **collecte des ordures ménagères** se fait en porte-à-porte en sac. Cette prestation est réalisée par la société BARISIEN (54 800 CONFLANS-EN-JARNISY) et ce sur la base d'un marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, jusqu'au 31 décembre 2011.

Les 15 communes sont concernées par cette collecte en porte-à-porte à raison d'un passage hebdomadaire :

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	JOUR DE COLLECTE
Aubréville	403	Lundi
Brabant en Argonne	110	Mardi
Brocourt en Argonne	54	Mardi
Clermont en Argonne	1650	Mardi
Dombasle en Argonne	408	Mardi
Froidos	96	Mardi
Futeau	157	Lundi
Jouy en Argonne	55	Lundi
Lachalade	57	Lundi
Le Claon	58	Lundi
Le Neufour	77	Lundi
Les Islettes	856	Lundi
Neuvilly en Argonne	209	lundi
Rarécourt	236	Mardi
Récicourt	161	Lundi

1.2.2 Le tri sélectif

Le **tri sélectif** se fait en points d'apport volontaire (PAV). Les 89 PAV du territoire sont composés au minimum d'une borne à verre, d'une borne à corps creux et d'une borne à corps plats. Les P.A.V. sont accessibles 7 jours sur 7. La société Barisien (<http://www.recydem.fr/>) collecte 2 fois par mois les bornes corps creux et corps plats. Les bornes à verre sont collectées tous les 21 jours par Paté. Ces contrats prendront fin le 31.12.2011.

Le parc des conteneurs est le suivant :

- Verre 33 bornes de 4 m³
- Papier Carton 27 bornes de 4 m³
- Plastiques 29 bornes de 4 m³

	Situation	verre	corps plats	corps creux
AUBREVILLE		4	3	3
	chemin de Varnette	2	1	1
	rue des cerisiers	1	1	1
	rue chanteraine	1	1	1
CLERMONT EN ARGONNE		11	9	9
<i>Ecomarché</i>	écomarché	3	2	2
<i>gare</i>	gare	3	3	3
<i>Jubécourt</i>	rte d'auzéville	1	1	1
<i>Parois</i>	route pple	1	1	1
<i>Vraincourt</i>		1	1	1
<i>Auzéville</i>	Café	2	1	1
DOMBASLE EN ARGONNE	boulangerie	2	1	3
FROIDOS	route pple	1	1	1
FUTEAU	route pple	1	1	1
JOUY EN ARGONNE	chemin de Prémont	1	1	1
LACHALADE	mairie	1	1	1
LE CLAON	route pple	1	1	1
LE NEUFOUR	mairie	1	1	1
LES ISLETTES		3	3	3
	usine cardine	1	1	1
	terrain de foot	1	1	1
	gare	1	1	1
NEUVILLY EN ARGONNE		2	1	1
	camping	1		
	avant pont	1	1	1
RARECOURT	Halle champêtre	2	1	1
RECICOURT	rue du Pont Millet	1	1	1
BRABANT EN ARGONNE	rue des Brouets	1	1	1
BROCOURT	rue basse	1	1	1
TOTAL		35	27	29

1.2.3 La déchetterie

La déchetterie intercommunale est située à Clermont en Argonne, près de la gare SNCF.

Les déchets suivants y sont collectés :

Déchets verts – cartons – déchets de bricolage et de démolition – ferraille – déchets encombrants – gravats – batteries – électroménager – plastiques – piles – déchets ménagers spéciaux – phytosanitaires – huiles moteurs usagées et huiles végétales, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Tous ces déchets sont amenés par les usagers à la déchetterie. Elle dispose d'un quai de déchargement permettant l'accès aux bennes. L'accès aux artisans et aux commerçants assujettis à la REOM est autorisé et limité à 1m³ par semaine gratuit. Par convention, les professionnels peuvent accéder à un service payant supplémentaire :

Tarifs au mètre cube	
Encombrants	22 € TTC
Cartons	14 € TTC
Gravats	11 € TTC
Ferrailles	5 € TTC
Déchets verts	18 € TTC

La déchetterie est ouverte 3 demi-journées par semaine :

MARDI	8h à 12h
SAMEDI	8h à 12h - 13h à 17h

Condition d'accès à la déchetterie pour les particuliers :

- être résident sur l'une des communes de la Communauté de communes du Centre Argonne

La collecte et le traitement des déchets déposés à la déchetterie sont des prestations assurées par :

BARISIEN : gravats, ferraille, batteries, huiles, cartons, Déchets Ménagers Spéciaux, encombrants

PIQUET : déchets verts

ECO-SYSTEMES : D3E

SARL Gilles Henry : pneus

2. LA COLLECTE

Tonnages des déchets ménagers collectés en 2010

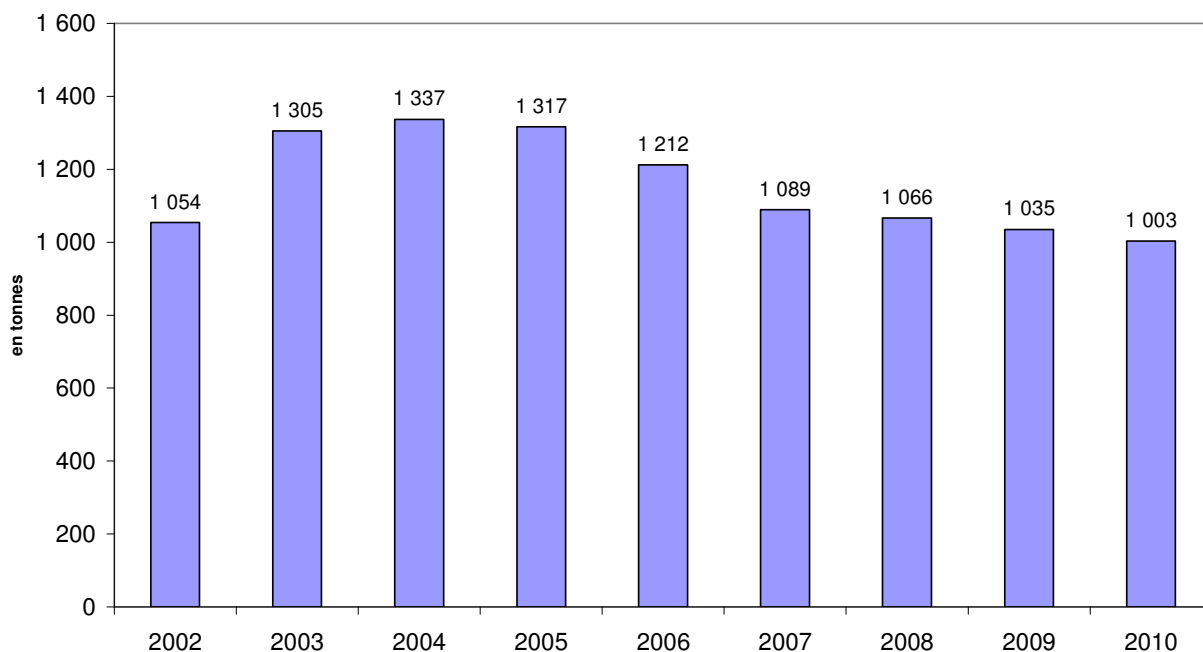
PAV	352,97 t
OM	1002,88 t
Déchetterie	508,23 t
Total	1864, 08 t

2.1 Résultats de la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

L'ensemble de la population est desservi par la collecte en porte-à-porte des OMR.

	TONNAGE 2010	Performance par habitant (en kg/hbt)
OM	1002,88	218.63

EVOLUTION DES TONNAGES OM



2.2 Résultats du tri sélectif

	TONNAGE 2009	Performance par habitant (en kg/hbt)
Verres	182.08	39,69
Corps creux	24.46	5,33
Corps plats	146.43	31,92
Total	352.97	

	TONNAGE LIVRES AUX FILIERES EN 2010	Performance par habitant (en kg/hbt)
Acier*	2.14	0.47
Aluminium*	0.09	0.02
Plastique*	4.18	0.91
Brique alimentaire	0.66	0.14
Carton*	10.09	2.2
Journaux Revues Magazines	24.70	5.38
Verre	182.08	39.69
Total	223.94	

* les tonnages des trimestres 3 et 4 ne sont pas connus au moment de la rédaction du présent rapport

Taux de refus corps creux : **23 %**

Taux de refus corps plats : **6,5 %**

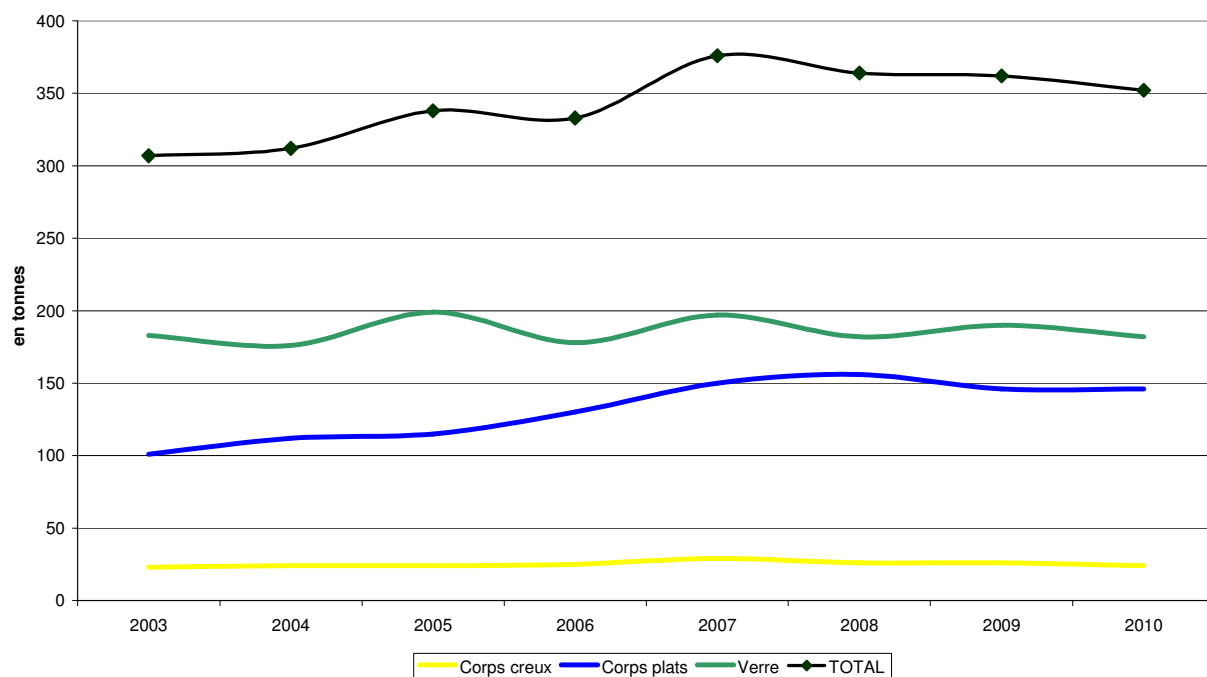
Le taux de refus indique la part des déchets qui ne sont pas recyclables. Cela signifie qu'ils auraient dû être jetés avec les ordures ménagères ou apportés en déchèterie suivant leur type (ex : gros cartons). Le taux de refus annuel est calculé sur la base des 3 caractérisations annuelles par flux, c'est-à-dire, l'analyse précise d'une collecte type de notre territoire.

Il est nécessaire que le taux de refus diminue et tende vers zéro notamment pour le verre qui est un matériau facilement identifiable.

Evolution quantitative du tri sélectif (en tonnes)

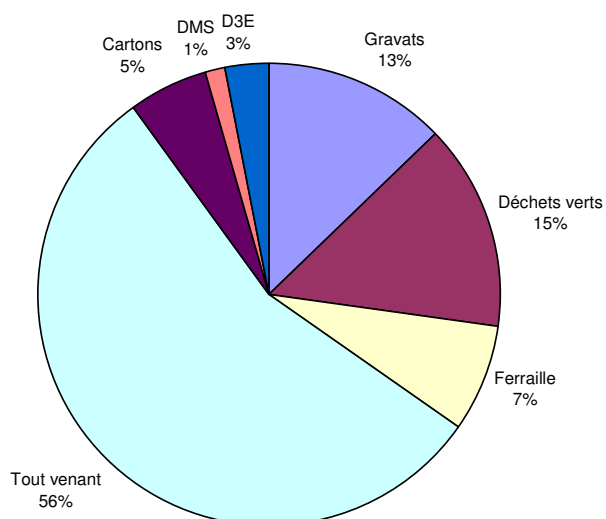
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Corps creux	23	24	24	25	29	26	26	24
Corps plats	101	112	115	130	150	156	146	146
Verre	183	176	199	178	197	182	190	182

EVOLUTION DU TRI SELECTIF



2.3 Résultats de la déchetterie

Répartition des déchets à la déchetterie en 2010

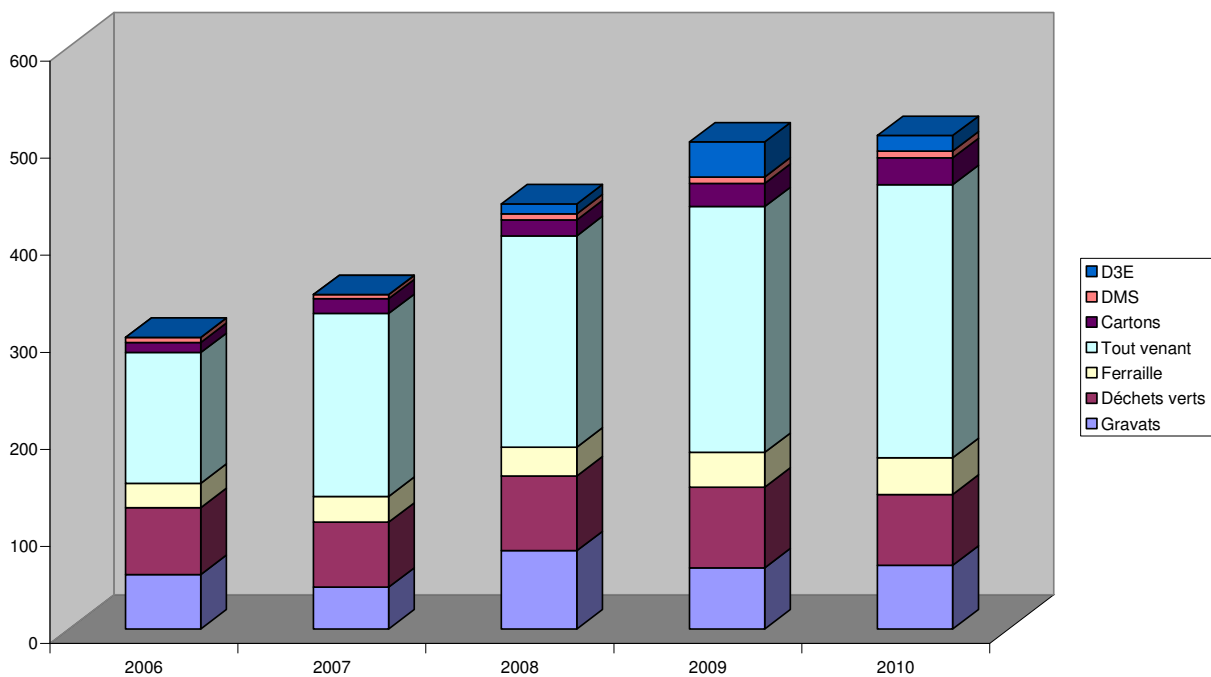


TYPE DE DECHETS	TONNES COLLECTEES EN 2010	Performance par habitant (en kg/hbt)
Gravats	65.6	14.30
Déchets verts	73.02	15.91
Ferraille	37.62	8.20
Tout venant	281.38	61.34
Cartons	27.76	6.05
DMS	6.75	1.47
D3E	16.1	3.5
Pneus	360 unités	
Total	508.23	

Collecte des D3E depuis l'été 2008

Les déchets d'équipements électriques et électroniques sont collectés par l'association de réinsertion AMIE 55. Ces déchets sont réparés, revendus ou démantelés pour être recyclés suivant leur état.

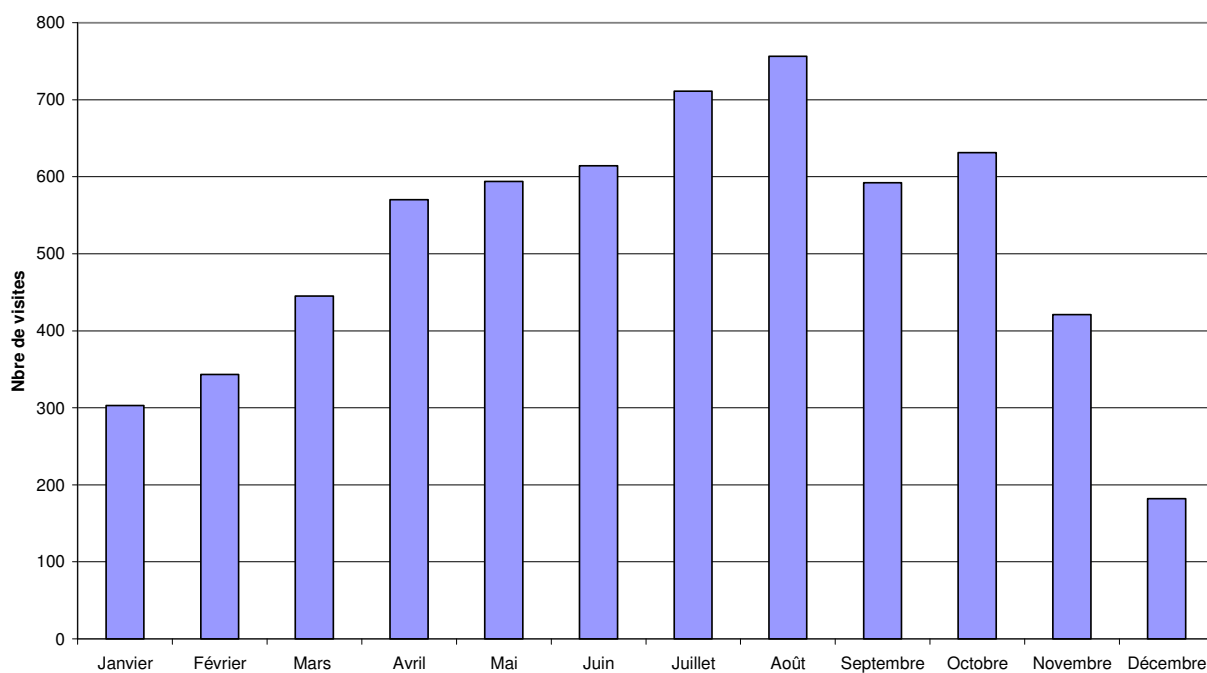
Evolution des tonnages à la déchetterie depuis 2006



Evolution des tonnages à la déchetterie depuis 2006

	2006	2007	2008	2009	2010
Gravats	56	43	80.54	62.96	65.6
Déchets verts	68.95	66.84	77.04	83.1	73.02
Ferraille	25	26.58	29.74	35.82	37.62
Tout venant	134.8	188.39	217.72	253.22	281.38
Cartons	10.4	15.41	16.32	23.84	27.76
DMS	5.25	4.21	6.3	6.61	6.75
D3E	0	0	10.29	36.01	16.1
Total	300.4	344.43	437.95	501.56	508.23

Fréquentation de la déchetterie en 2010



Soit un total de 6162 visites en 2010

3. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

3.1 Traitement des ordures ménagères

Les OMR collectés sont transportés au centre de stockage des déchets ultimes de classe II (CSDU2) géré par BARISIEN à Conflans-en-Jarnisy (54) ou au centre d'enfouissement technique à Romagne sous Montfaucon (55).

Centre de stockage des déchets non dangereux

Enfouissement en cours :



Enfouissement achevé : (talus)



3.2 Traitement des déchets des points d'apport volontaire

Le verre est collecté et acheminé directement chez OI MANUFACTURING France à Reims.

Les déchets du tri sélectif sont acheminés au centre de tri à Vaudoncourt (88). Les déchets triés sont ensuite livrés aux filières de recyclage suivantes :

- Acier ARCELOR MITTAL PACKAGING
- Aluminium RECOVCO AFFIMET
- Plastique VALORPLAST
- EMR KAYSERSBERG PACKAGING
- ELA REVIPAC
- JRM NORSKE SKOG GOLBEY
- Verre OI-MANUFACTURING

3.3 Traitement des déchets de déchetterie

Types de déchets	Destination
Gravats	Enfouissement à Conflans en Jarnisy Labry (54)
Déchets verts	Compostage - Amblaincourt (55)
Tout venant	Enfouissement à Conflans en Jarnisy Labry (54)
Ferraille	Recyclage - Recylux France à Verdun ou Sertic Verdun
Cartons	Recyclage - Conflans en Jarnisy Labry (54)
Batteries	Ets DEL Francis à Chauvencourt (55)
DMS	Traitement et valorisation - Cedilor à Amnéville (57)
Huiles de vidange	Société Ramassage Régénération Huiles Usagées à Toul (54)
Huiles ménagères	Société Ramassage Régénération Huiles Usagées à Toul (54)
Piles	Corepile (suivant le type de pile : Citron à Rogerville (76), MBM à Voivres les Le Mans (72), STCM à Toulouse (31), Accor Environnement à Cestas (33), SNAM à Viviers (12), Valdi feurs à Le Palais sur Vienne (87), Eurodieuze à Dieuze (87)
D3E	Association AMIE à Verdun (55)
Pneus	Sarl Gilles Henry Chaudeney sur Moselle (54)

4. L'EMPLOI

La CCCA est dotée de plusieurs agents pour la gestion des déchets :

Un agent en charge de l'accueil et du gardiennage de la déchetterie,

Un agent de développement chargé de l'organisation du service « déchets ménagers et assimilés »

Un agent comptable pour la facturation du service « déchets ménagers et assimilés ».

LES INDICATEURS FINANCIERS

La Communauté de Communes ne gère aucun déchet en régie. La gestion des déchets est confiée par contrat à des entreprises qui sont prestataires de service.

1. LE COÛT DES OM

*Coût de la prestation collecte, transport et traitement des déchets ménagers
(En € TTC)*

	2010
COLLECTE	104 333.17
TRAITEMENT	60 858.37
TGAP	17 986.65
TOTAL	183 178.19

2. LE COÛT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Coût de la prestation collecte, tri et conditionnement (en € TTC)

	2010
VERRE	9 967.78
CORPS CREUX	22 054.01
CORPS PLATS	35 711.52
Caractérisation (3 par flux)	975.33
TOTAL	68 708.64

Les recettes du tri sélectif (en €)

	2010
ADELPHE*	3 863.90
JRM**	10 006.88
ACIER*	189.35
ALUMINIUM*	28.68
PLASTIQUE*	591.67
EMR*	671.38
VERRE*	3 101.92
ECOFOLIO	2 247.81
TOTAL 2010	20 701.59

* les recettes des trimestres 3 et 4 ne sont pas connues au moment de la rédaction du présent rapport

* les recettes du trimestre 4 ne sont pas connues au moment de la rédaction du présent rapport

3. LE COÛT DE LA DECHETTERIE

Coût de la prestation exploitation d'une déchetterie en 2010 (en € TTC)

	en € (TTC)
BARISIEN *D	61 798.26
PIQUET *D	3 715.05
Recettes cartons + ferraille *R	653.90
Recettes professionnels *R	396.00
Recettes D3E *R	1084.00
Subvention Agence de l'eau*R	363.15
TOTAL	68 010.36

4. DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

4.1 Dépenses de fonctionnement 2010

	Dépenses en €
Contrats de prestations de service	298 863.55
Fournitures, publications, déplacements, primes d'assurances	5.82
Personnel	23 217.99
Pertes et créances irrécouvrables	2 045.47
Intérêts des emprunts et dettes	134.68
Charges exceptionnelles	8 769.65
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 789.00
TOTAL	341 826.16

4.2 Dépenses d'investissement 2010

Aucune dépense d'investissement en 2010.

4.3 Recettes de fonctionnement 2010

	Recette en €
Prestations de services -REOM	335 969.64
Subventions d'exploitation	25 297.66
Produits exceptionnels	8.29
Quote part des subventions d'investissement viré au résultat	2 569.51
Résultat de fonctionnement reporté	17 862.41
TOTAL	381 707.51

4.4 La redevance

Ménages :

Foyer d'1 pers. :	82 €
Foyer de 2 pers. :	164 €
Foyer de 3 pers. :	212 €
Foyer de 4 pers. :	260 €
Foyer de 5 pers. et+ :	308 €

Cas particuliers :

Résidences secondaires :	68 €
Gîtes de moins de 5 places :	34 €
Gîtes de plus de 5 places :	68 €
Campings :	68 €
Chambres d'hôtes :	17 €

Professionnels :

Catégorie 0 (pas de déchets ou filière privée) : pas de facturation mais justificatifs obligatoires.

Catégorie 1 (professionnels produisant jusqu'à 100 litres de déchets par semaine): 51 €

Catégorie 2 (professionnels produisant de 100 à 240 litres de déchets par semaine): 68 €

Etablissements publics :

Ecoles et collèges : 34 € (- de 100 élèves); 68 € (+ de 100 élèves)

Mairies/Codécom : de 34 € à 136 € selon le nombre d'habitants